TRIBUNAL JUDICIAIRE de ROUEN
Service de la Protection des majeurs

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

N°R.G.: 02/C/00013-2 N°Portalis : DB2W-6-B6S-GDKN
Cabinet : 2

Romain FREGE

EXTRAIT D'UNE DÉCISION DU JUGE DES TUTELLES

Conformément à l'article 1233 du code de procédure civile,

Le Directeur des services de greffe judiciaires du TRIBUNAL JUDICIAIRE de ROUEN a l'honneur de vous informer qu'à la date du :

05 Décembre 2023

Le juge des tutelles du **TRIBUNAL JUDICIAIRE de ROUEN** statuant dans une instance aux fins de renouvellement de la mesure de tutelle dans l'intérêt de :

M. Romain FREGE,
né le 15 Février 1983 à MONT ST AIGNAN (76)

6 ROUTE DE CLEUVILLE 76450 LE HANOUARD

a renouvelé le régime de tutelle prononcé par décision du juge des tutelles de ROUEN le 30 Décembre 2013 pour une durée de **120 mois** à compter du 30 décembre 2023.

et désigné **Mme Marie-José FREGE** en qualité de Tuteur

Fait le **12 décembre 2023**

P/Le Directeur des services de greffe judiciaires

TRIBUNAL JUDICIAIRE

Pôle de la protection
22 rue de Crosne
CS 41421
76037 ROUEN CEDEX 1
Téléphone : 02 76 27 85 60